



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 juin 2024
N° d'affaire : 2023.RRGR.358

Alléger l'imposition des personnes physiques en atténuant la progressivité de l'impôt

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Retiré

Berne, le 12 juin 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général